



LA MOBILITÉ EN CITÉ ARDENTE
POUR TOUTES ET TOUS !





m mobilité

Mobilité, c'est la mobilisation des différents acteurs publics et privés de la Mobilité qui œuvrent sur le territoire liégeois pour améliorer et diversifier les déplacements des habitants, des visiteurs et des travailleurs.

SOMMAIRE

	Plan Communal de Mobilité	4
	Marche à pied	6
	Vélocité	7
	Vélos électriques en libre service	8
	Blue Bike	9
	Stationnement vélo	10
	Box vélo	12
	Trottinettes	13
	SNCB	14
	TEC	15
	Citypass	16
	Véhicules partagés	17
	Stationnement voiture	18

Face à l'évolution des modes de vie, la Ville de Liège s'adapte et encourage les alternatives de mobilité moins polluante. La Ville propose des outils pour changer et diversifier les déplacements de ses habitants, visiteurs et travailleurs. Ces outils et initiatives positives en matière de Mobilité, issus de l'actualisation du Plan communal de mobilité, sont rassemblés sous le label MOBICITE.

La mobilité joue un rôle majeur pour les habitants et usagers de Liège car elle a un impact important sur leur quotidien. Elle est aujourd'hui en pleine mutation avec, les nombreux aménagements cyclables, les trottinettes en libre-service, la future mise service du tram, la restructuration du réseau des bus TEC, les voitures partagées.

Face à ce constat, la Ville a déjà mis bon nombre de solutions en place afin de tendre vers une mobilité moins impactante pour les citoyens liégeois et continue à investir massivement dans de nouvelles infrastructures avec d'autres acteurs du territoire.

Ces investissements auront pour objectif de diminuer de 50% les émissions de gaz produits par les différents modes de déplacements. Améliorer l'offre de transports en commun, diminuer la place de la voiture dans notre Ville et permettre à la population de changer de mode de transport sont des priorités.

Il s'agit en effet de réorganiser l'espace public en vue de privilégier un meilleur maillage, des connexions efficaces et un cadre de vie plus sain. Aucun mode de déplacement n'est laissé de côté : des piétons et cyclistes, au transport en commun en passant par les voitures, les différents moyens de transport doivent trouver leur place et leur complémentarité dans notre Ville.

L'objectif du concept Mobicité est donc de mieux faire connaître l'ensemble de ces services pour que chacun puisse réfléchir aux modes de transport qui correspondent au mieux à ses réalités.

Avec Mobicité, la Ville de Liège compte véritablement repenser la mobilité pour offrir une meilleure connectivité et accessibilité aux Liégeois et à ses visiteurs, dans une perspective durable et multimodale.

Ensemble, faisons en sorte que notre nouvelle ville soit plus attractive, plus respirable, plus apaisée. Une ville où il fait bon vivre !

PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Lancement de “Mobicité” pour accompagner la mise en place du Plan Communal de Mobilité de Liège

Mobicité est la nouvelle identité visuelle issue du Plan Communal de Mobilité et qui regroupe toutes les actions, initiatives et réflexions autour de la mobilité à Liège. En effet, la mobilité urbaine évolue, à la fois via de nouveaux modes de déplacement mais aussi via de nouveaux comportements. S'adapter et accompagner cette évolution, c'est le défi que la Ville de Liège souhaite relever avec vous et les différents partenaires impliqués.

Le Plan communal de Mobilité, c'est quoi ?

En 2019, l'agglomération liégeoise, composée de ses 24 communes, s'est dotée d'un Plan Urbain de Mobilité (PUM) présentant une vision globale et cohérente de la mobilité. Cet outil, à l'échelle de l'arrondissement, permet à chaque commune de s'inscrire dans une vision plus large de mobilité et ainsi d'adapter son Plan Communal de Mobilité pour y intégrer une continuité.

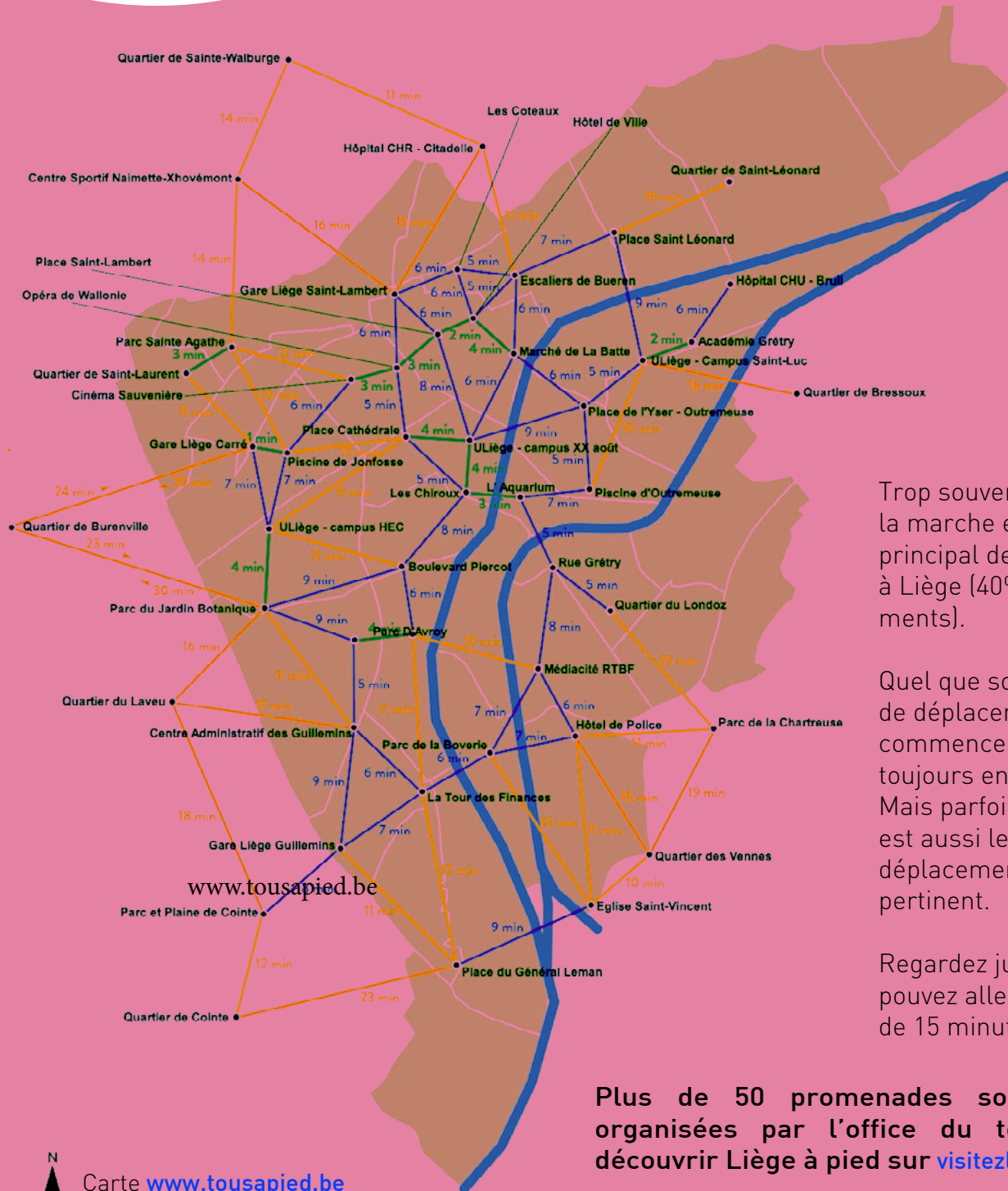
Liège étant en mutation, il semblait indispensable d'adapter son plan communal en fonction du PUM mais également sur base de l'évolution de la société et des enjeux plébiscités par les citoyens dans le cadre du projet de Ville Liège 2025. Telle une épine dorsale, le tram dispose d'une place prépondérante dans la vision globale de la mobilité liégeoise et donc, dans le Plan Communal de Mobilité. En effet, connecté à diverses actions, ce moyen de transport écologique, rapide et efficace permettra de faire respirer la ville pour la rendre plus agréable.

Téléchargez
le Plan Communal
de Mobilité :



MARCHE À PIED

Et si on marchait un peu plus ?



Trop souvent oubliée, la marche est le moyen principal de se déplacer à Liège (40% des déplacements).

Quel que soit notre mode de déplacement, on commence et on termine toujours en marchant. Mais parfois, la marche est aussi le mode de déplacement le plus pertinent.

Regardez jusqu'où vous pouvez aller en moins de 15 minutes à pied !

Plus de 50 promenades sont également organisées par l'office du tourisme pour découvrir Liège à pied sur visitezliege.be

VÉLOCITÉ

**C'est LE vélo en Cité ardente,
Une fois adopté, c'est la liberté !**

Vélocité regroupe toutes les initiatives menées par la Ville de Liège en faveur du vélo. Parmi les services proposés, il existe un service de location à long terme qui propose des vélos de qualité à prix très attractifs. Les cyclistes en disposent 24h/24 pour réaliser tous leurs déplacements.



Les vélos de plusieurs tailles (enfant et de S à XL) peuvent être loués pour 3, 6, 9 ou 12 mois aux points vélo (ProVélo), place des Guillemins 2 et rue des Bayards 67. Nous proposons des vélos musculaires et des vélos à assistance électrique.

Les cadenas sont fournis et les entretiens et remplacements de pièces d'usure sont gratuits. Des sièges pour enfants sont également disponibles gratuitement lors de la location d'un vélo.

Vélo classique 7 vitesses Tarifs + 50€ de caution	
Durée	
3 mois	30€
6 mois	50€
9 mois	70€
1 an	80€

Vélo à assistance électrique (VAE) Tarifs + 200€ de caution	
Durée	
3 mois	180€
6 mois	300€
9 mois	400€
1 an	480€

VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE SERVICE

**L'opérateur spécialisé TIER déploie 250 vélos électriques
en libre-service sur le territoire de la ville.**

Voilà une belle opportunité qui diversifie et complète les possibilités de pratiquer le vélo.

À côté de Vélocité qui permet la location de vélos sur une période plus ou moins longue, la formule du libre-service permet d'opter pour la pratique du vélo, sans forcément être propriétaire.

Pratique, notamment pour toutes les personnes qui ne disposent pas d'un endroit à l'abri pour stationner leur vélo.

Le relief et les distances ne seront plus un problème, les vélos proposés sont des vélos à assistance électrique qui permettront de se jouer des reliefs de notre ville et d'en rejoindre les 4 coins en quelques minutes.

Afin d'encadrer au mieux le déploiement des services en libre partage, la Ville a élaboré la Charte du Cyclopartage en libre-service. Elle reprend une série d'engagements visant à responsabiliser les opérateurs, et in fine, les utilisateurs du service. Le stationnement y est traité en particulier.

Tarifs et infos : www.tier.app/fr



BLUE-BIKE

La combinaison du train et du vélo

Blue-bike c'est la possibilité de louer un vélo pour quelques heures,
dès que vous arrivez en gare des Guillemins

Blue-bike est proposé par la SNCB, en collaboration avec la Ville de Liège et vous permet, après un trajet en train, de rejoindre facilement votre destination finale, puis de revenir à la gare.

Les Blue-bikes sont équipés d'un cadenas à clé, vous devez passer par le distributeur de clés avec votre carte Blue-bike ou carte MOBIB pour obtenir la vôtre.

16 vélos sont disponibles à la gare de Liège-Guillemins devant le Point Vélo (à gauche en sortant de la gare). Le distributeur à clés se trouve dans le parking vélo, accessible via une grande porte coulissante en verre.

Pour la modique somme de 1,50€ vous pouvez profiter de 24h avec votre Blue-bike. D'autres possibilités tarifaires existent également.

Une combinaison facile, rapide et écologique pour découvrir Liège, se rendre à une réunion ou à aller jusqu'à l'école par exemple.

Plus d'Infos : www.blue-bike.be/fr



STATIONNEMENT VÉLO

Nous diversifions l'offre pour mieux répondre à vos besoins

Le stationnement est un enjeu important quand on se déplace à vélo. Liège augmente constamment sa capacité et les possibilités de stationnement pour les vélos. Dans tous les cas, n'oubliez jamais de sécuriser votre vélo avec un cadenas de qualité.

Vous êtes cycliste et vous cherchez une possibilité de stationner votre vélo à proximité de votre commerce préféré, de votre lieu de détente favori ou ailleurs en Ville ? Plus de 1 700 arceaux sont présents un peu partout à Liège et vous offrent près de 3 600 places individuelles. N'hésitez pas à consulter l'app Liège en poche ou le site de la Ville de Liège (www.liege.be) pour trouver l'arceau le plus proche de votre lieu de destination !

Qu'ils soient privés ou publics, les partenaires de la Ville proposent aussi des places de stationnement qui ne feront qu'augmenter dans les prochains mois.

- Ilot Saint-Michel : L'asbl Liège Centre met à votre disposition un parking vélo gratuit, sécurisé et avec prises / casiers dans une salle couverte surveillée par les stewards urbains, du lundi au samedi de 9h à 18h30, rue de la Populaire 11 (dans l'Ilot Sain-Michel).

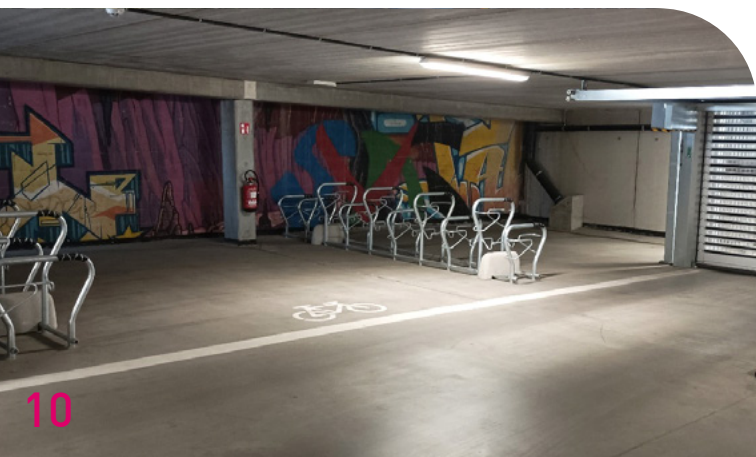
- Parking Jonfosse : 54 places couvertes et gratuites. En scannant ce QR code



Les parkings privés proposent près de 100 places sécurisées. La SNCB équipe ses gares et points d'arrêts, avec près de 600 places.

Plus que jamais, la multimodalité est une solution pour vos déplacements.

Des emplacements couverts pour un stationnement de moyenne à longue durée ont également vu le jour à proximité des pôles d'attractivité (centres sportifs, centres culturels, services publiques...). D'autres sont à venir.



En plus de son offre de stationnement pérenne, la Ville de Liège joue la flexibilité et la réactivité en installant un millier d'emplacements de parking temporaires pour vélo afin de répondre à la demande d'espace de stationnement.

Que ce soit sur l'espace public en complément des infrastructures existantes, pour des demandes d'écoles ou lors de grands évènements, c'est aussi l'occasion de tester les besoins des cyclistes et de leur assurer de trouver un point de stationnement à destination. Les organisateurs d'évènements peuvent également en réserver via l'e-guichet de la Ville de Liège.



Liège innove en testant une nouvelle formule gratuite en partenariat avec les exploitants de parkings en ouvrage.

Deux stations permettent aux cyclistes de stationner gratuitement dans un parking et sans cadenas personnel : ce sont les stations elles-mêmes qui, par leur conception et la technologie employée, assurent la sécurité des vélos. En cas de tentative de vol, une alarme sonore s'enclenche !

Vous trouverez les 2 stations « Bikeep » :

- Sur la dalle en plein air du parking Cité (sous la galerie couverte longeant la rue de la Boucherie)
- À l'entresol du parking Charles Magnette (niveau -0,5).



BOX VÉLO

Vous n'avez pas la possibilité de laisser votre vélo dans votre domicile ?

Le box vélo est la solution. Une quarantaine de boxes sont déjà disponibles et leur nombre devrait doubler dans les prochains mois.

Un box vélo est un espace fermé et fixé au sol sur l'espace public disposant d'une serrure sécurisée permettant le stationnement de 4 vélos. Ceux-ci sont eux même sécurisés par un cadenas personnel sur le râtelier vélo personnel attribué. L'ouverture de la serrure est possible via une carte magnétique ou un smartphone.

L'abonnement annuel est fixé à 75€ avec une caution de 25€ pour la carte d'accès.

Vous souhaitez un box près de chez vous ? Faites-en la demande !

Les riverains habitant à proximité (+/- 200m) peuvent déposer leur candidature pour la location de ces box via e-Guichet de la Ville de Liège.

Vous n'en trouvez pas à proximité de votre domicile ? Vous pouvez introduire votre demande via le e-Guichet de la Ville de Liège afin d'enrichir notre analyse quant à l'implantation des prochains box.

Plus d'Infos :
velocite.liege.be/stationnement-velocite/box-velos-securises



LES TROTTINETTES

Une solution de mobilité urbaine

Les trottinettes en libre-service ont fait leur apparition dans toutes les grandes villes. À Liège, les premiers opérateurs de trottinettes se sont déployés dès 2019. Le succès de ce mode de transport ne s'est pas démenti depuis. Trois opérateurs (DOTT, PONY et TIER) assurent aujourd'hui le service et proposent au total 1 000 trottinettes.

Savez-vous qu'il y a plus de 15 000 déplacements qui sont réalisés chaque semaine en trottinettes ? Cette forme de micromobilité participe donc aussi à la qualité de l'air et diminue la pression automobile.

Vous pouvez obtenir la disponibilité des trottinettes en temps réel sur l'app Liège en poche ou l'Open Data de la Ville de Liège.

La Ville de Liège est aussi consciente de l'impact des trottinettes en libre-service dans le partage de l'espace public. C'est la raison pour laquelle elle a souhaité encadrer au mieux le service par l'intermédiaire de la Charte du Cyclopartage en libre-service qui prévoit notamment des règles en matière de stationnement (emplacements dédiés ou utilisation des arceaux vélos dans le respect de chaque usager). Cette Charte a servi d'exemples à d'autres villes en Wallonie.

Découvrez le guide du bon usage des trottinettes et les dernières modifications du code de la route dans ce domaine : www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux

Des campagnes de sensibilisation sont également régulièrement proposées pour assurer le bon partage et le meilleur respect des espaces publics.

Plus d'infos : www.tier.app/fr • getapony.com/fr • ridedott.com/fr/roulez-avec-nous/liege



SNCB

À Liège, le train sera toujours ... en dehors des embouteillages

La congestion automobile des grandes villes est un phénomène généralisé et il n'y a pas de recettes magiques. On l'oublie trop souvent sauf pour aller à Bruxelles ou à la mer du Nord. Et pourtant, le train constitue plus que jamais une solution durable et fiable pour se déplacer au sein de l'agglomération liégeoise et même dans Liège qui dispose de 7 gares et points d'arrêts.

La SNCB propose en effet une importante offre intermodale suburbaine qui permet d'arriver rapidement au centre de Liège. Outre la gare de Liège-Guillemins, les gares de Liège-Carré et de Liège-Saint-Lambert sont idéalement situées pour les déplacements en ville des habitants de Liège, des étudiants et des voyageurs d'un jour. Liège-Carré se trouve en effet à proximité du quartier du même nom, pôle d'attraction important pour la ville et connu hors de la Cité ardente, tandis que la gare de Liège-Saint-Lambert est située à moins de 250 m de la Place Saint-Lambert où se trouve le pôle d'échange du réseau TEC. Les trains suburbains sont une véritable alternative de déplacement de proximité, renforcée d'année en année par la SNCB. Il n'y a pas moins de 59 gares dans la zone de 30 km autour de la ville de Liège. La SNCB dispose également de nombreux parkings à proximité.

Saviez-vous que toutes les heures (entre 7h et 22h), il y a 15 trains qui relient la colonne vertébrale du réseau desservant Liège-Guillemins, Liège-Carré et Liège-Saint-Lambert. Imaginez-vous que chaque jour, il y a 450 trains à Liège-Guillemins et 250 à Liège-Saint-Lambert ?

Commune	Train	Voiture
Ans	8 minutes	10-20 minutes
Chaudfontaine	10 minutes	16-28 minutes
Herstal	15 minutes	12-30 minutes
Huy	21 minutes	28-45 minutes
Flémalle	9 minutes	14-28 minutes
Seraing	13 minutes	10-22 minutes
Verviers-central	22 minutes	28-60 minutes

Bon à savoir : La SNCB propose un large éventail de produits tarifaires avantageux, comme les abonnements, les Rail Pass, Go Pass, CityPass, etc. **Toutes les informations sont disponibles sur www.belgiantrain.be/fr**



LE TEC

Acteur incontournable de la mobilité, le TEC se modernise pour mieux vous servir

Prendre le bus, c'est se laisser guider par des conducteurs et conductrices, formés par le TEC de manière professionnelle aux aléas de la route.

Avec une soixantaine de lignes en agglomération liégeoise, pratiquement 270.000 voyages sont effectués chaque jour ! En bus, plus besoin de chercher une place de parking : les 1872 arrêts de l'agglomération vous assurent un service de proximité.

La capacité d'un bus correspond à l'équivalent de 50 à 100 voitures, ce mode participe également, à son échelle, à la décongestion du centre-ville. C'est aussi pour ça qu'on lui dédie des sites réservés.

Comparativement à la voiture, les tarifs sont particulièrement attractifs !

L'abonnement				
Age	1 mois	4 mois	6 mois	1 an
12-17 / Avec réduction*	16,10€ / 12,9€	44€ / 35,2€	66€ / 52,8€	132€ / 105,6€
18-24 ans, 65+	Abonnement annuel express à 12€			
25-64/ Avec réduction*	37,1€ / 29,7€	-	-	323€ / 258,4€
*Le tarif réduit est accordé aux bénéficiaires du statut «Famille nombreuse»				

La voiture et le bus : une combinaison gagnante avec un P+R.

Vous n'avez pas la possibilité de lâcher complètement vos 4 roues ? Profitez du meilleur des deux mondes en utilisant le parking relais de Vottem. Situé à la fin de l'autoroute A313 et disposant d'une capacité de 300 places, ce P+R est accessible gratuitement aux utilisateurs du transport en commun. Au départ du P+R, les ligne 39 et 71 permettent de rejoindre le centre-ville en 15 minutes.

Afin de maintenir une qualité de service optimale, et répondre aux besoins sans cesse croissants de déplacement, de confort et de fiabilité, le réseau de transport public se modernise et l'arrivée du tram, attendue avec impatience, permettra un saut qualitatif historique. Les deux grands P+R de Sclessin et de Bressoux offriront 1400 places de délestage.

Pensez-y aussi : le TEC offre 3 années de bus gratuit sur l'ensemble de son réseau (hors lignes WEL et Express) à toute personne qui renonce à sa voiture et remet sa plaque d'immatriculation à la DIV.

Pour tous les renseignements utiles à votre déplacement en bus à Liège, nous vous invitons à vous rediriger vers le site du TEC Liège-Verviers : www.letec.be

CITYPASS

Bus + train = City pass

Bus + train = City pass

Pour des trajets plus longs, pensez à combiner ! Le train et le bus sont deux modes de déplacement complémentaires. La preuve ? **Le CITY PASS !**

En formule « abonnement » ou « valable 24h », ces titres de transport intégrés permettent d'emprunter, autant de fois que souhaité, les trains de la SNCB et les bus du TEC, dans une zone couvrant à la fois des pôles d'emploi importants et divers pôles scolaires :

- Le pôle universitaire du CHU/ULiège ;
- L'aéroport de Liège et le zoning industriel qui lui est associé ;
- Le zoning industriel des Hauts-Sarts ;
- Le nouveau centre hospitalier CHC de Liège ;
- L'ensemble des TPE, PME et grandes entreprises localisées au sein de la Ville de Liège ;
- De nombreuses institutions scolaires (secondaire, supérieur, etc.).

Concrètement, les limites de validité du CITY PASS correspondent aux zones TEC actuelles, à savoir le centre de Liège et sa proche périphérie, et côté SNCB, aux 22 gares suivantes: Ans, Flémalle-Haute, Flémalle-Grande, Leman, Jemeppe-sur-Meuse, Pont-de-Seraing, Bierset, Sclessin, Angleur, Chênée, Bressoux, Liège-Guillemins, Liège-Carré, Liège Saint-Lambert, Herstal, Milmort, Liers, Trooz, Tilff, Seraing, Ougrée et Chaudfontaine.

Les tarifs

Age	Mensuel (1 mois)	Annuel (12 mois)	24h
12- 17 ans	26,8€	268€	6,5€
18-24 ans	15,3€	153€	6,5€
25 ans et +	53,5€	535€	6,5€

Interopérabilité, souplesse et facilité d'utilisation, achetez vos titres CITY PASS

- Dans les ESPACES TEC, aux automates de vente (SELF) ou sur l'E-shop, la boutique en ligne du TEC ;
- Aux guichets de la SNCB lors du premier achat (ainsi que sur les autres canaux de vente lors du renouvellement de l'abonnement : site web www.belgiantrain.be, automates de vente)



LES VÉHICULES PARTAGÉS

La solution pour se passer d'une voiture personnelle

L'autopartage consiste à partager un véhicule entre plusieurs usagers supprimant ainsi la nécessité de posséder un véhicule, mais permettant d'en préserver la capacité d'usage. Qu'il soit d'initiative privée ou organisée, l'autopartage permet de considérer le véhicule non plus comme un bien mais comme un service et remplacerait entre 6 et 8 véhicules.

Posséder une voiture, c'est parfois la liberté... et parfois aussi des soucis. Un véhicule partagé vous permet d'économiser sur les coûts d'amortissement, d'entretien et d'usage d'une voiture personnelle, dépassant parfois 500€/mois.

Vous gagnez aussi du temps improductif perdu dans les embouteillages et vous vous affranchissez de la corvée de recherche d'une place de stationnement. Nos voitures individuelles passent plus de 95% de leur durée de vie stationnées.

À Liège, la société Cambio opère un réseau de voitures en autopartage.

Au total 23 stations et 60 véhicules sont disponibles à Liège. Chaque année, de nouvelles stations sont ouvertes (www.cambio.be). Ce système requiert un peu d'organisation (il faut réserver la voiture), mais a de nombreux avantages.

Depuis février 2023, afin de diversifier l'offre de voiture partagée, la Ville de Liège accueille 80 voitures partagées en libre-service qui seront réparties dans les différents quartiers de Liège.

Ici, plus de station fixe où prendre et remettre une voiture réservée à l'avance. C'est une application qui vous indique où se trouve la voiture rouge la plus proche de Poppy, notre partenaire. Vous pouvez également laisser la voiture à votre lieu de destination, dans des zones dédiées.



Plus d'infos : www.cambio.be • poppy.be/fr

STATIONNEMENT VOITURE

**Le stationnement d'une voiture n'est pas toujours aisé.
Pourtant, de nombreuses solutions existent.**

Se garer dans une grande ville n'est pas chose aisée et Liège n'échappe pas à la règle. Afin que tous les usagers de la ville puissent circuler agréablement, les voitures doivent être stationnées sur des espaces appropriés. Cela évite que celles-ci deviennent des obstacles pour la mobilité douce (piétons, cyclistes, etc.). Les demandes sont multiples mais les rues, places et espaces publics ne sont pas extensibles à l'infini. Afin de répondre à chacun, la Ville de Liège propose une multitude de formules de stationnement.

- **8 000 places dans 26 parkings** hors voirie, avec une information en temps réel de la disponibilité des places. C'est la route des parkings.
- **3 500 places réservées aux riverains**, dans les quartiers, afin de leur garantir un confort minimum à proximité du domicile.
- **4 500 places limitées dans le temps et payantes**, afin de générer la rotation des véhicules et l'accueil des automobilistes près des commerces et dans les lieux de centralité.
- **1 700 places en parking-relais** en lien avec des gares (Guillemins, Angleur) ou le réseau de bus (Vottem). Très bientôt, les **2 grands P+R du tram proposeront 1 400 nouvelles places** aux entrées de la ville.
- **400 places Shop and Drive**
- **80 places Kiss and Ride**
- **1 100 places personnes handicapées**, qu'elles soient habitantes ou visiteurs.



Connaissez-vous Shop and Drive et Kiss and Ride ?

- **Shop and Drive** : une solution gratuite de parking intelligent en centre-ville.

La Ville de Liège double ses places de parking intelligent gratuit pour atteindre les 400 afin d'augmenter l'attractivité des commerces ! Ils permettent aux automobilistes et aux livreurs de se garer gratuitement pendant 30 minutes.

L'objectif est d'augmenter la disponibilité de parking en favorisant une rotation rapide des voitures.

Ce concept gratuit est créé afin de simplifier l'achat des clients mais également permettre aux livreurs de s'y stationner dans le cas où les zones de livraison sont occupées.

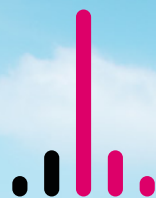
Avant 8h et après 18h, ainsi que le dimanche, il n'y a pas de contrainte de durée de stationnement qui reste gratuit. Les places peuvent être utilisées, par exemple, pour les clients des restaurants ou par les riverains. Le véhicule est détecté par un capteur. Pas besoin de ticket, pas besoin de disque, pas besoin de SMS. Après 30 minutes, vous devez libérer la place.

- **Kiss and Ride** : une solution gratuite de parking intelligent partout en ville à proximité des écoles et des crèches

La Ville de Liège propose une centaine de places de parking intelligent pour faciliter la pose et la dépose des enfants. Ces places de parking permettent à tous les parents de se garer gratuitement pendant 15 minutes entre 7h et 18h, du lundi au samedi.

L'objectif est d'augmenter la disponibilité de parking en favorisant une rotation rapide des voitures mais surtout de proposer des places dédiées aux parents pour permettre d'augmenter la sécurité du cheminement des écoliers et des piétons lors de la dépose. En effet, le stationnement sur le trottoir est interdit et dangereux.

Plus d'infos : [liege.be/fr/vivre-a-liege/mobilite/stationner](https://www.liege.be/fr/vivre-a-liege/mobilite/stationner)



Liège

Une ville, un esprit.



Découvrez la liste de nos partenaires et associations incontournables de la mobilité à Liège présents sur l'espace Mobilité à Retrouvailles :

www.liege.be